



Monsieur le Président du Conseil d'Etat  
Charles Beer  
Département de l'instruction publique  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6  
Case postale 3925  
1211 Genève 3

Thônex, le 30 septembre 2013

**Concerne : Coût et financement public des animaleries universitaires et Campus Biotech**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

L'université de Genève ne cesse de développer ses activités dans le domaine de l'expérimentation animale. La création d'une nouvelle animalerie avec l'extension du Centre médical universitaire (CMU) lui permettra d'ici peu de doubler le nombre d'animaux détenus, passant de 15'000 à 30'000 animaux. L'activité du nouveau Campus Biotech sera lui aussi un haut lieu de l'expérimentation animale, puisque l'on parle à terme de la détention de plusieurs dizaines de milliers d'animaux, dont une partie également utilisée par l'UNIGE.

A l'inverse, il semble que le soutien au développement des nouvelles méthodes permettant le remplacement des animaux pour la recherche, soit quasi inexistant au sein de l'université.

Nous souhaiterions connaître le montant des financements publics alloués par le canton et l'université pour des projets impliquant des expérimentations animales, vs le développement de nouvelles méthodes substitutives.

Par nouvelles méthodes substitutives, nous n'incluons pas des projets ne faisant qu'utiliser des méthodes existantes, mais bien des projets apportant des connaissances ou technologies nouvelles dans ce domaine.

A cet effet, nous vous remercions par avance des réponses que vous voudrez bien apporter aux questions suivantes :

**Université de Genève**

1) A quel montant a été évalué annuellement le coût de fonctionnement de la nouvelle animalerie du CMU (salaires, gestion, infrastructures etc.) ?

2) Selon la presse, le CMU détient actuellement 15'000 animaux sur 900 m<sup>2</sup>. Déduction faites des coûts facturés aux chercheurs ou liés à d'autres prestations, quel est le coût annuel final à la charge des contribuables, que ce soit par des financements provenant de l'université, du canton ou de la confédération ?

3) Plus globalement, combien coûte au canton de Genève (y inclus les fonds publics alloués à l'UNIGE) l'exploitation de la totalité des animaleries de l'université de Genève, réparties sur les sites du CMU, de la Faculté des sciences, de la Tulipe, de Belle-idée, d'Arare (et autres sites s'ils existent) ?

4) L'université finance-t-elle directement des projets impliquant des expériences sur animaux, si oui, pour quel montant ?

5) L'université finance-t-elle directement des projets visant le remplacement ou la réduction du nombre d'animaux pour la recherche médicale ? Si oui, pour combien de projets et pour quel montant ?

L'université peut-elle décrire quelques-uns de ces projets ?

### **Campus Biotech**

6) Quel est l'investissement engagé par le canton de Genève ou l'UNIGE pour le lancement des activités de recherche au sein du Campus Biotech ?

7) Un budget annuel consacré aux activités du Campus Biotech est-il prévu par le canton de Genève ou l'UNIGE ? Si oui, quelle part de ce financement public sera directement imputable à l'exécution d'expériences sur animaux ?

8) Combien d'animaux est-il prévu de détenir pour le compte des institutions publiques (UNIGE, EPFL, autres) ?

9) Quel sera le coût annuel consacré à la détention de ces animaux ?

10) Un financement public sera-t-il consacré au développement de nouvelles méthodes substitutives ? Si oui, pour quel montant et pour quels projets ?

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et dans l'attente de votre réponse, veuillez d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, nos meilleures salutations.



Max Moret  
Président

Copie : Monsieur le recteur de l'université Jean-Dominique Vassalli, Faculte de medecine,  
Centre medical universitaire, Rue Michel-Servet 1, 1211 Genève 4